

Boucle du Lyssandre à l'Engranne



Visorando

Une randonnée proposée par otcastillonpujols

Tout au long de cette randonnée, vous aurez l'occasion de contempler des paysages variés mêlant collines, vignobles et forêts. Ces décors bucoliques offrent une multitude de points de vue remarquables. En chemin, vous découvrirez également un riche patrimoine architectural. Châteaux, maisons fortes et hameaux pittoresques ponctueront votre parcours.

	Durée	7h 25
	Distance	23,33 km
	Dénivelé positif	276 m
	Dénivelé négatif	270 m
	Point haut	84 m
	Point bas	5 m

	Difficulté	Difficile
	Retour point de départ	Oui
	Activité	Pédestre
	Commune	Lugaignac (33420)



Description

Le départ se fait depuis la mairie de Lugaignac.

(D/A) Dos à la mairie, prenez à gauche, puis à droite et avancez jusqu'au lieu-dit Peyrelebade en laissant deux fourches.

(1) Allez en face, au niveau de la borne incendie, dans le chemin creux entre les arbres. Tournez à gauche dans le bois, puis de nouveau à gauche à sa sortie. Longez ensuite le bosquet pour vous diriger vers le chemin en calcaire et le lieu-dit Maurice.

(2) De retour sur la route goudronnée, tournez à gauche, puis à droite. Tournez de suite à gauche dans l'allée de vignes. Contournez la parcelle par la gauche, puis suivez le ruisseau Lyssandre. À la route goudronnée, prenez à droite jusqu'au chemin d'exploitation.

(3) Tournez à gauche sur ce dernier, entre les champs, et remontez-le jusqu'au hameau Brussac où vous tournez à droite, puis de suite à gauche dans la rue en sens interdit. Au bout, rejoignez la D122.

(4) Prenez à droite, puis à gauche, direction Jean Larc, au niveau du croisement en Y.

(5) Au croisement, prenez la route face à vous puis, après quelques mètres, tournez à droite dans le premier virage. Engagez-vous dans le chemin à gauche entre les vignes. Suivez cette allée de vignes qui se transforme en petit chemin en calcaire. Retrouvez la route goudronnée.

(6) De retour sur la route goudronnée, tournez à gauche et suivez-la jusqu'à la prochaine intersection.

(7) Tournez à gauche, puis prenez le chemin entre les vignes dans le premier virage. Suivez le talus par le bas. À la route, tournez à gauche, puis à droite sur le chemin d'exploitation jusqu'à la D128.

(8) Traversez-la et engagez-vous sur le chemin enherbé face à vous. Longez les vignes et entrez dans le bois.

(9) À la sortie du bois, tournez à droite pour le longer. Au bout, prenez l'allée sur la gauche et suivez-la pour rejoindre le bois face à vous.

(10) Longez sur quelques mètres la piste cyclable Roger Lapébie, puis tournez à gauche sur le chemin. Passez entre les vignes et rejoignez la route.

(11) Suivez-la à gauche jusqu'à la D19. Traversez la D19 et allez en face sur le chemin enherbé. Dirigez-vous vers le bosquet, contournez-le et allez en face jusqu'à la route.

(12) Tournez à droite, puis à gauche dans le chemin enherbé avant les maisons. Longez les vignes et rejoignez le lotissement. Dirigez-vous à droite et, au rond point, prenez la troisième sortie (tout à gauche) jusqu'à la D128.

(13) Tournez à droite, puis à gauche sur la petite route qui descend juste après le ralentisseur. Engagez-vous ensuite sur le chemin en calcaire et

Points de passages

- D/A Mairie de Lugaignac**
N 44.812224° / O 0.192344° - alt. 58 m - km 0
- 1 Chemin creux entre les arbres, Peyrelebade**
N 44.818328° / O 0.189817° - alt. 57 m - km 0.79
- 2 Lieu-dit Maurice**
N 44.820334° / O 0.195476° - alt. 35 m - km 1.51
- 3 Chemin d'exploitation**
N 44.818225° / O 0.204753° - alt. 22 m - km 2.59
- 4 D122**
N 44.816198° / O 0.197722° - alt. 47 m - km 3.27
- 5 Jean-Larc**
N 44.812274° / O 0.197589° - alt. 53 m - km 3.73
- 6 Route goudronnée**
N 44.807661° / O 0.202924° - alt. 76 m - km 4.52
- 7 Intersection**
N 44.803882° / O 0.203814° - alt. 75 m - km 4.95
- 8 Route**
N 44.798328° / O 0.201159° - alt. 83 m - km 5.82
- 9 Sortie du bois**
N 44.79261° / O 0.206361° - alt. 82 m - km 6.78
- 10 Voie verte dans le bois**
N 44.786279° / O 0.209071° - alt. 65 m - km 7.73
- 11 Route**
N 44.78204° / O 0.200969° - alt. 64 m - km 8.55
- 12 Route**
N 44.786107° / O 0.189719° - alt. 79 m - km 9.73
- 13 D128**
N 44.78911° / O 0.183446° - alt. 57 m - km 10.53

suivez-le jusqu'à la fourche de la Girolatte.

(14) Bifurquez à droite, puis à gauche après le premier bâtiment en pierre. Continuez tout droit sur ce chemin jusqu'au bois où vous tournez à droite pour le longer. Traversez les deux bosquets et tournez à gauche juste avant la route goudronnée. Contournez ensuite la maison et entrez dans le bois pour franchir le Ruisseau du Prieur et arrivez dans le hameau Prussi.

(15) Longez les maisons et prenez le chemin sur votre droite. Continuez sur ce chemin pour rejoindre le hameau Labroue. Allez à droite. Au bout du chemin, prenez à droite, puis suivez la petite route qui se transforme en chemin. Remontez vers l'église et le bourg de [Saint-Aubin-de-Branne](#).

(16) Au stop, tournez à droite et prenez de nouveau à droite au croisement en Y pour atteindre une fourche.

(17) Tournez à droite sur la petite route du Prieuré et suivez-la. La route se transforme en chemin en calcaire, puis devient enherbé. Vous longez ensuite un bois et continuez toujours sur ce chemin qui va sur la gauche jusqu'à un croisement.

(18) Prenez celui face à vous et dans le virage suivant, tournez à droite pour quitter ce chemin en calcaire. Tournez à gauche après la seconde parcelle de vignes et empruntez le chemin en calcaire qui mène à la route où vous prenez à droite jusqu'à une intersection.

(19) Tournez à droite, puis à gauche sur le petit chemin en calcaire qui longe le bosquet. Vous pouvez avancer jusqu'au ruisseau de l'Engranne.

(20) Revenez ensuite sur vos pas.

(19) Prenez cette fois-ci sur votre droite en direction de Pistouley. Dans le virage, quittez la route pour vous engager sur le chemin. Avancez jusqu'à vous retrouver face au bois.

(21) Dirigez-vous à gauche et contournez-le. Engagez-vous sur le chemin entre les vignes. Suivez l'allée de vigne sur votre gauche pour rejoindre le bosquet, puis avancez jusqu'à la route.

(22) Prenez à droite sur la route puis tournez à gauche en direction de Pistouley. Longez le mur en pierres puis engagez-vous dans le chemin sur votre droite. Face au bois, prenez à gauche puis entrez-y en prenant à droite. Suivez le chemin jusqu'au hameau Roqueblanche et traversez-le.

(23) À la route, tournez à droite, puis à gauche à la première intersection. Dans le premier virage, tournez à gauche dans le chemin creux entre les arbres. Dirigez-vous sur la droite pour marcher sur le chemin entre les vignes et rejoignez le hameau.

(24) À l'intersection avec la route, prenez en face le petit chemin à côté de la maison. Allez en direction du bosquet, puis rejoignez le hameau en tournant à droite juste après le bosquet.

(25) À la route, prenez à gauche et engagez-vous sur le chemin. De retour sur la route, tournez à droite et traversez la D19. Dans le virage, prenez le chemin et contournez le bosquet par la droite. Avancez jusqu'à la route.

(26) Tournez à droite, puis à gauche à la première intersection pour retrouver votre point de départ (**D/A**).

Informations pratiques

À voir

En chemin, vous découvrirez également un riche patrimoine architectural : châteaux, maisons fortes et hameaux pittoresques ponctueront votre parcours.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-du-lyssandre-a-l-engranne/>

En savoir plus : - Office de Tourisme Castillon-Pujols 1 Allée de la République - BP 116 33350 CASTILLON LA BATAILLE
Email : contact@tourisme-castillonpujols.fr - Site internet : <http://www.tourisme-castillonpujols.fr>

● 14 Girolatte

N 44.794186° / O 0.184852° - alt. 61 m - km 11.16

● 15 Hameau de Prussi

N 44.803609° / O 0.17533° - alt. 61 m - km 13.69

● 16 Bourg de Saint-Aubin-de-Branne - Église Notre-Dame (Saint-Aubin-de-Branne)

N 44.808598° / O 0.171408° - alt. 68 m - km 14.56

● 17 Fourche

N 44.808755° / O 0.167619° - alt. 65 m - km 14.87

● 18 Croisement

N 44.806131° / O 0.161136° - alt. 32 m - km 15.89

● 19 Intersection. A/R au ruisseau - Engranne (ruisseau) - Affluent de la Dordogne

N 44.809763° / O 0.15505° - alt. 22 m - km 16.74

● 20 - Engranne (ruisseau) - Affluent de la Dordogne

N 44.810855° / O 0.150193° - alt. 5 m - km 17.24

● 21 Bois

N 44.815246° / O 0.152682° - alt. 17 m - km 18.49

● 22 Route

N 44.813745° / O 0.159169° - alt. 32 m - km 19.26

● 23 Route après Roqueblanche

N 44.815631° / O 0.170293° - alt. 67 m - km 20.55

● 24 Hameau

N 44.814717° / O 0.176179° - alt. 70 m - km 21.52

● 25 Hameau

N 44.813068° / O 0.180443° - alt. 65 m - km 22

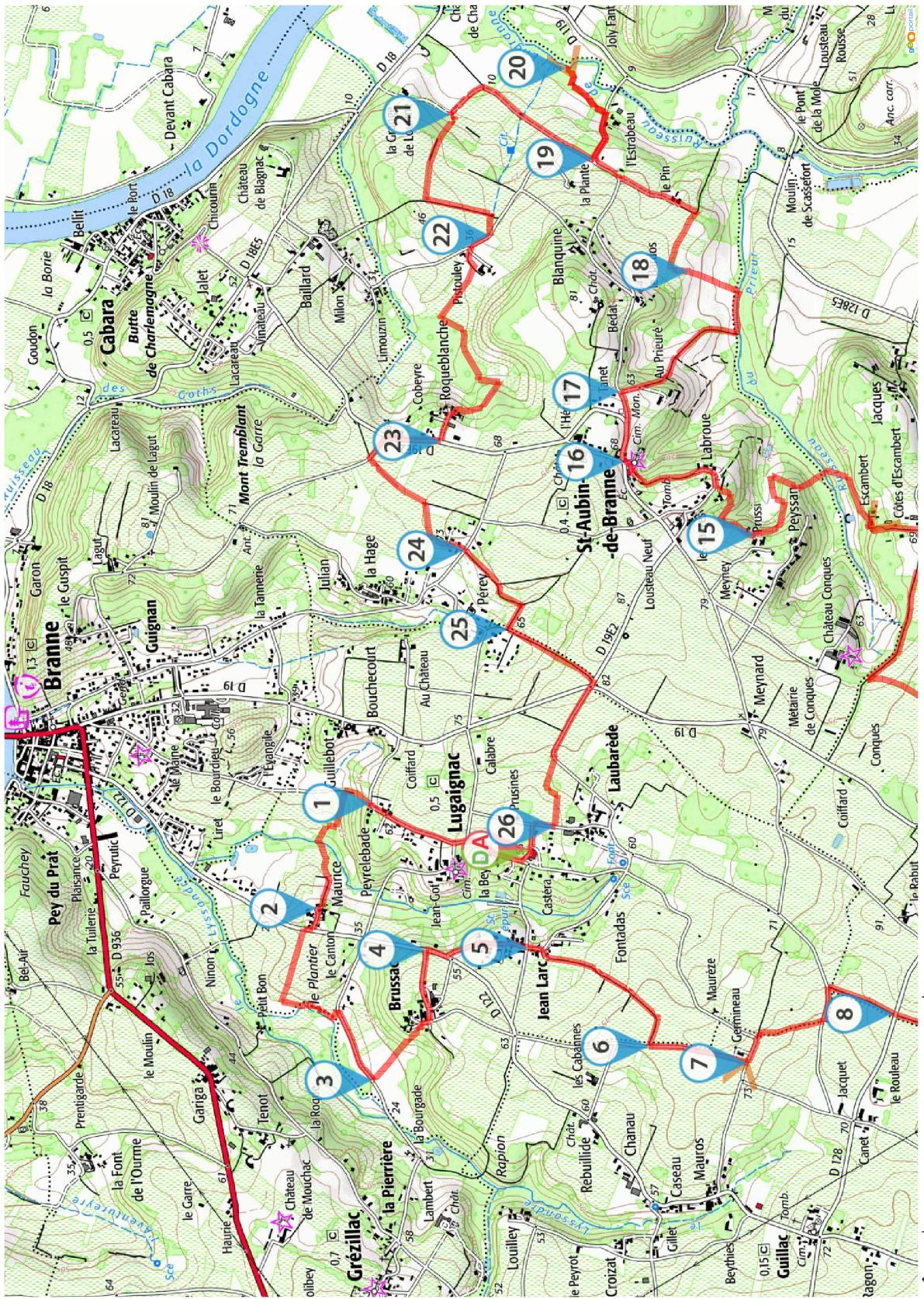
● 26 Route

N 44.811259° / O 0.191069° - alt. 63 m - km 23.12

● D/A Mairie de Lugaignac

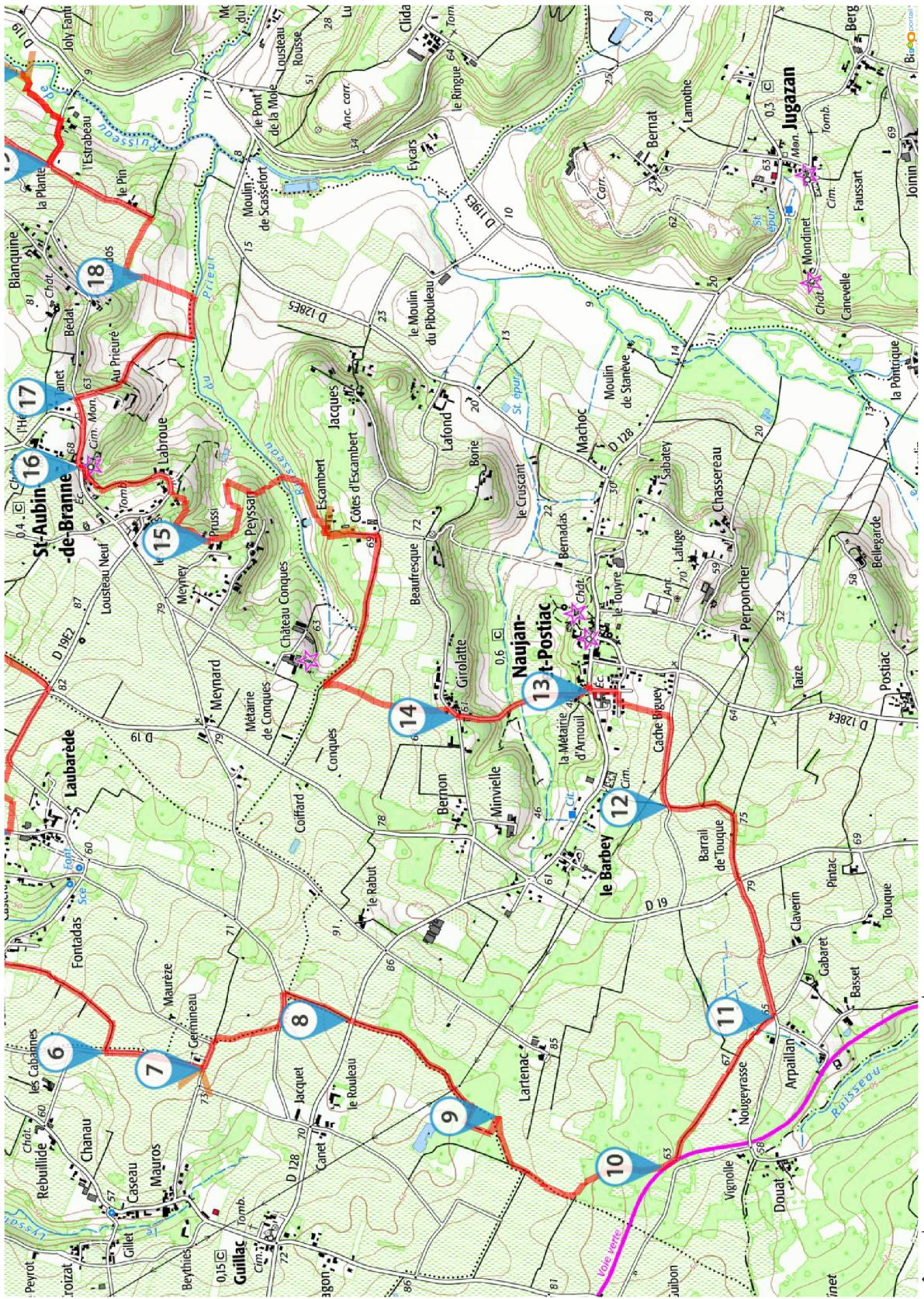
N 44.812224° / O 0.192344° - alt. 58 m - km 23.33

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Visorando
Préparer et partager ses rando

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

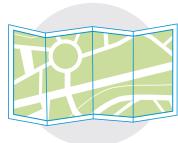
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



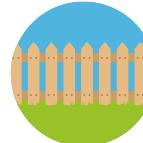
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.